



Comité Technique de l'Agence

10 novembre 2015

Déclaration liminaire du SNUipp Hors de France

La phase 2 de carte des emplois 2016 2017, présentée lors de ce Comité Technique, voit un grand nombre de suppression de postes d'emplois d'expatriés et de résidents et nous fait craindre, au vu de la toute dernière actualité budgétaire, que le pire soit encore à venir.

Au premier degré, les collègues s'interrogent légitimement sur la politique de formation des agents de droit local quand l'Agence ferme ses postes d'Enseignant Maître Formateur en Etablissement, souvent sans même offrir de solutions de continuité.

Le fait que nos collègues directeurs aient aussi des compétences de maître formateur ne suffit pas à tout excuser. Les directeurs sont noyés sous les tâches, et la double casquette directeur/maître formateur, en raison souvent d'un nombre important d'agents de droit local non titulaires, ne suffit pas à couvrir les besoins d'accompagnement de ceux ci, surtout pour leur période de prise de fonction. Les emplois d'EMFE, dont le SNUipp s'était réjoui lors de leur création, jouent un rôle primordial pour l'avenir de certains établissements. Les EMFE, non contents de contribuer à apporter formation de qualité aux collègues non titulaires, parfois même hors de leur école de rattachement, jouent un rôle fondamental dans le développement de projets comme la mise en place du bilinguisme, l'accompagnement des projets pédagogiques, la coopération éducative...

Quant aux suppressions de postes de résidents que l'on ne peut même plus qualifier de redéploiement à ce stade, elles mettent en danger la qualité de l'enseignement dans de nombreuses écoles. Si la réalité du pays fait que certains postes sont peu attractifs, c'est en augmentant les éléments de rémunération liés aux postes que l'on trouvera des titulaires candidats à les occuper, pas en les supprimant ! Dans ces pays, le vivier de titulaires est déjà en perte de vitesse, comment en attirer de nouveaux si on ferme les supports? Il est navrant de voir certaines écoles, dans la dynamique même d'un réseau dont l'attractivité n'est plus à démontrer, attirer de plus en plus d'élèves et ne pouvoir leur proposer une scolarité à la hauteur des ambitions affichées, et sans cadre pédagogique de qualité, puisque les postes d'EMFE disparaissent eux aussi.

Ce n'est pas en économisant sur les postes que l'on donnera au réseau d'enseignement français à l'étranger les moyens de ses ambitions. La présence d'enseignants titulaires partout, sur des supports de détachés leur reconnaissant leur statut de fonctionnaire à l'étranger, constitue aussi la garantie de préserver le coeur du métier de l'opérateur public et la seule déclinaison possible de la priorité à l'éducation à l'étranger, si tant est que celle-ci soit encore d'actualité.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 7 juillet 2015 et du compte rendu de la commission interne des personnels des services centraux du 6 octobre 2015

Les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. Bilan de rentrée

L'agence est présente dans 136 pays à la rentrée 2015. Il y a 7 nouvelles homologations et 7 qui disparaissent.

Les résultats au baccalauréat sont excellents cette année, 96,3% de réussite. L'Agence se félicite du succès de la dématérialisation.

Le nombre d'élèves qui continuent leurs études supérieures en France a augmenté de 2 %. Les effectifs sont en augmentation de 2%, il y a 37% de français, 51% de nationaux et 12% de tiers, l'augmentation est due essentiellement aux nationaux.

En ce qui concerne l'immobilier de nouveaux projets ont été terminés: Medellin, Winston Churchill à Londres, au Caire à Hammam et d'autres en cours (Cotonou, Pékin).. Les représentants de la FSU font remarquer que ce sont des établissements homologués sur lesquels on fait des efforts et non de vrais établissements de l'AEFE.

A la rentrée 2015, la majorité des postes vacants d'enseignants ont été pourvus mais il reste 31 postes de résidents restés vacants (tous degrés confondus et principalement en Afrique).

Les syndicats de la FSU expriment leur surprise du fait que ne sont pas inclus dans ce bilan les TNR qui sont de plus en plus nombreux à l'AEFE.

Le service pédagogique parle des problèmes sur le Plan de Formation dûs au changement du mode d'inscription mais annonce que tous les collègues se sont néanmoins inscrits grâce à un délai d'inscription plus important. A ce propos, la FSU réitère sa demande de créer une adresse professionnelle "AEFE" pour tous les personnels, cela faciliterait ces démarches. Le service pédagogique indique que cette possibilité est à l'étude.

3. Suivi de CT

L'avantage familial

Le rattrapage sur l'arrêté 2014-2015 publié en juin 2015 est en cours. L'affaire reste à suivre... La FSU exprime son mécontentement sur la lenteur des paiements qui défavorisent les collègues sur le terrain, les réactions commencent à se faire sentir. En outre, l'Agence assure que le le nouvel arrêté pour 2015-2016 sera signé avant le CA. Dont acte.

4. Carte des emplois 2015/2016 – 5^e phase

**Bilan total carte
des emplois
2015/2016 phases
1 à 5**

| | Fermeture | | Ouvertures | |
|--|-----------|-----------|------------|-----------|
| | expatriés | résidents | expatriés | résidents |
| | 1 | 14 | 1 (=) | 8 (-6) |

Vote : 5 contre

5. Carte des emplois 2016-2017 – 2^e phase

Afrique subsaharienne

| Pays | Ville | Etablissement | Fermetures | | Ouvertures | |
|--------------------|--------------|--|------------|------------|------------|-----------|
| | | | Expatriés | Résidents | Expatriés | Résidents |
| Afrique du Sud | Johannesburg | Lycée français J. Verne et son annexe Miriam-Makeba Pretoria | 1 EMFE | | | 1 adjoint |
| Angola | Luanda | Lycée français Alioune-Blondin Bèye | | 1 adjoint | | |
| Cameroun | Douala | Lycée français Dominique-Savio | | 1 adjoint | | |
| Djibouti | Djibouti | Lycée Français de Djibouti | | 2 adjoints | | |
| Guinée | Conakry | Lycée Français Albert-Camus de Djibouti | | 1 adjoint | | |
| Mauritanie | Nouakchott | Lycée Français Théodore Monod | 1 EMFE | | | |
| Niger | Niamey | Lycée La Fontaine | | 1 adjoint | | |
| Nigeria | Lagos | Lycée Français Louis Pasteur | 1 EMFE | | | 1 adjoint |
| Rep Centrafricaine | Bangui | Lycée Français Charles de Gaulle | | 3 adjoints | | |
| Tchad | N'Djamena | Lycée Français Montaigne | | 1 adjoint | | |
| Total | | | 3 | 10 | 0 | 2 |

En amont de l'étude de cette carte des emplois, le SNUipp a demandé quelles étaient les raisons des fermetures de postes de maîtres formateurs, jugés bien utiles par les collègues. La réponse a été qu'il s'agissait de restrictions budgétaires et de redistribution des zones de mutualisation. Par ailleurs la FSU a demandé une cartographie des postes de EMCP2, le

SNUipp plus particulièrement celle des EMFE. Le service pédagogique a répondu qu'il n'était pas en mesure de la fournir pour l'instant mais qu'il s'y engageait.

Afrique du Sud : L'agence explique qu'il s'agit d'une fin de mission pour départ à la retraite, il y a peu de visibilité sur le budget de l'établissement. Le Directeur est en partie déchargé et sa lettre de mission comporte une fonction de formation. Il y a l'ouverture d'un poste de résident d'adjoint.

Angola : Il s'agit d'un poste non pourvu, le taux d'encadrements est de 56%.

Cameroun : On ferme un poste de PE en raison de la montée de la filière bilingue.

Djibouti : 200 à 250 élèves en moins prévus en raison du départ des militaires en séjour long. Il n'est pas possible d'ouvrir à Addis-Abeba comme demandé par le CE de cet établissement. Le SNUipp en profite pour rappeler que les prévisions à la baisse des effectifs militaires ne se sont pas toujours trouvées avérées.

Guinée : Les collègues ont signalé que ce n'est pas en fermant un poste de résident qu'on favorise l'attractivité du pays et qu'on répond à l'augmentation du nombre d'élèves. L'AEFE répond qu'il s'agit d'un poste non pourvu depuis deux ans et que les effectifs reviennent au niveau d'avant les événements.

Mauritanie : L'Agence justifie cette fermeture par un taux d'encadrement de 87% de titulaires et la présence de deux CL présents dans l'établissement depuis 5 ans (formés donc selon son point de vue).

Niger : C'est un poste non pourvu depuis 2014, le taux d'encadrement est de 73%.

Nigeria : Selon l'AEFE la fermeture du poste de maître formateur est compensée par l'ouverture d'un poste d'adjoint, lors du recrutement de celui-ci une attention particulière pourra être portée sur d'éventuelles compétences de formateur.

République Centrafricaine : l'établissement est déconventionné, il s'agit là de la fermeture des derniers postes. La Directrice précise que la situation est évolutive; si celle-ci s'améliore on peut envisager une re-conventionnement.

Tchad : le poste est non pourvu, en ce qui concerne les deux autres postes non pourvus il n'est pas envisagé de les fermer pour l'instant.

Cette carte représente une vraie saignée pour l'Afrique avec une perte nette de 10 postes.

Le SNUipp demande si le plafond des emplois des contrats locaux sera augmenté pour répondre aux nombreuses fermetures. L'Agence répond que ce plafond devrait être augmenté de 45 ETP.

Amérique

| Pays | Ville | Etablissement | Fermetures | | Ouvertures | |
|--------------|------------|----------------------------------|------------|-----------|------------|-----------|
| | | | Expatriés | Résidents | Expatriés | Résidents |
| Uruguay | Montevideo | Lycée français Jules Supervielle | | | | 1adjoint |
| Total | | | 0 | 0 | 0 | 1 |

Brésil : L'agence n'a pas donné une suite favorable à la demande d'ouverture.

Uruguay : Le SNUipp se félicite de l'ouverture d'un poste d'adjoint. L'agence précise que c'est un établissement qu'elle accompagne afin de montrer au comité de gestion son intérêt de poursuivre dans la voie du conventionnement.

Maghreb Océan indien

| Pays | Ville | Établissement | Fermetures | | Ouvertures | |
|--------------|------------|-------------------------------|------------|-----------|------------|-----------|
| | | | Expatriés | Résidents | Expatriés | Résidents |
| Madagascar | Tananarive | Ecole primaire française A | 1 EMFE | | | |
| Maurice | Curepipe | Lycée La Bourdonnais-Curepipe | 1 EMFE | | | |
| Total | | | 2 | 0 | 0 | 0 |

Egypte : La demande d'ouverture de l'établissement n'a pas été satisfaite.

Madagascar : L'agence justifie cette fermeture en disant qu'il reste le dispositif (IEN et CP) à Maurice, que le taux d'encadrement est de 61% et il y a 77% d'élèves français.

Maurice : L'agence explique qu'il reste un EMFE de zone « dynamique », l'IEN et le CPAIEN, ce qui ne correspond pas exactement aux remontées que nous avons pu avoir des collègues quant à l'utilité du poste de CPAIEN...

Asie Moyen Orient

| Pays | Ville | Etablissement | Fermetures | | Ouvertures | |
|-----------------|-----------------|---------------------------------------|-------------|-----------|------------|-------------|
| | | | Expatriés | Résidents | Expatriés | Résidents |
| Arabie Saoudite | Ryad | Section française de la SAIS | 1 EMFE | | | 1 adjoint |
| Australie | Maroubra-Sidney | Lycée Condorcet Sydney | | 1 adjoint | | |
| Japon | Tokyo | Lycée Français International de Tokyo | | | | 1 adjoint |
| Liban | Beyrouth | Collège protestant français | | | | 1 adjoint |
| Liban | Tripoli | Lycée Alphonse de Lamartine | | 1 adjoint | | |
| Népal | Katmandou | Ecole française | 1 directeur | | | 1 directeur |
| Total | | | 2 | 2 | 0 | 4 |

Arabie Saoudite : Transformation d'un poste d'EMFE en adjoint, le secteur précise qu'il n'y aura pas de fléchage (au sens de profilage) pour ce poste d'adjoint.

Australie : L'agence précise qu'il s'agit du départ d'un résident, l'établissement a demandé le glissement sur un poste de philo.

Japon : Ouverture en raison de l'augmentation importante du nombre d'élèves, le SNUipp s'est félicité de cette ouverture.

Liban Beyrouth : Il s'agit d'une demande de l'établissement.

Liban Tripoli : Notre correspondante précise que cette fermeture enfonce encore un peu plus un établissement déjà en difficulté. L'agence répond que le vivier est riche au Liban, il est donc facile de recruter en contrat local...

Népal : En raison du contexte budgétaire contraint et du faible nombre d'élèves (44) le poste de directeur expatrié est transformé en résident . Ce qui se voyait venir de loin. Le SNUipp précise que deux personnes sur place seraient intéressées par ce poste.

Europe

| Pays | Ville | Etablissement | Fermetures | | Ouvertures | |
|--------------|---------|--|------------|-----------|--|-----------|
| | | | Expatriés | Résidents | Expatriés | Résidents |
| Royaume Uni | Londres | CFBL Extension de l'île aux enfants | | | 1 faisant fonction de chef d'établissement | |
| Total | | | 0 | 0 | 1 | 0 |

Royaume-Uni : le directeur faisant fonction de chef d'établissement est prolongé d'un an, cela fera 7 ans donc, et ce avec l'opposition en CCPC de toutes les organisations syndicales représentatives ! L'agence prétend qu'il s'agit d'une demande du poste visant à consolider le fonctionnement de l'établissement...

Espagne Lycée Molière Madrid : l'agence demande à vérifier les résultats du vote en CE, il est difficile dans le contexte de contrainte budgétaire d'ouvrir des postes de résidents mais elle consultera avec la MLF.

Espagne Alicante : aucune décision à ce CT, pour le suivant il faudra consulter la MLF.

Grèce : la demande de l'établissement n'a pas été retenue en raison de la contrainte budgétaire et du fort taux d'encadrement. Le SNUipp la renouvellera, car la priorité est pour lui de pouvoir offrir des postes de résidents aux TNR présents localement.

| | | | | |
|--|----------|-----------|---------------|---------------|
| Bilan total carte des emplois 2016/2017 phase 1 | 7 | 12 | 1 (-6) | 7 (-5) |
|--|----------|-----------|---------------|---------------|

A noter pour nos collègues du SNES, les fermetures de pas moins de 29 postes d'expatriés pour une ouverture, soit disant compensées par des ouvertures de résidents. Bilan largement négatif, 31 postes en moins, premier et second degré confondus.

Vote : 5 contre

6. Bilan de l'application des nouveaux textes sur les obligations réglementaires de service à l'AEFE

Pas examiné à ce CT.

7. Calendrier des groupes de travail

La DRH propose que la première séance de travail (26/11) soit consacrée à l'étude de ce calendrier pour définir ou changer les dates et les sujets proposés.

8. Services centraux

a- Plan de formation 2016

Trois axes de formation ont été retenus :

- La préparation des concours, l'hygiène et sécurité, la bureautique, le management.
- les applications informatiques, la sécurité des systèmes d'informations, la formation
- les demandes individuelles de formation continue, les langues, les textes, les ressources humaines, ...

Il y a eu 267 demandes, 258 ont été acceptées.

Vote 5 pour.

b- Conclusion de contrats d'apprentissage

Deux recrutements d'apprentis, le bilan sera fait en fin d'année en CT.

Un recrutement a été fait et la convention signée, le deuxième est en cours.

Les contrats sont choisis en fonction des besoins qui remontent des services.

La FSU demande si la convention de stage ne doit pas être soumise et approuvée par le CT. Le Bureau des Ressources Humaines va se renseigner.

Vote 5 pour.

c Évolution de la situation des personnels de Centrale (Paris-Nantes)

Il n'y a pas de satisfaction sur les agents contractuels. On est face à un gel des contrats. L'Agence a essayé de contourner le contrôleur du budget en accordant des augmentations aux agents des catégories C, quand l'agent comptable s'en est aperçu il a tout simplement récupéré les sommes allouées. La FSU note une amélioration à Nantes mais pas à Paris, plus particulièrement au service du budget.

9. Questions diverses maintenues

Angola - Luanda

(FSU) Où en est le règlement par l'ambassade du problème de renouvellement des visas de travail qui sont bloqués par les autorités luandaises ? Les collègues résidents vont-ils se voir contraints de quitter le pays avant de se retrouver sans

papiers ? Si amende à payer de 2000 dollars par personne, l'Agence sera-t-elle à même de couvrir celle-ci pour tous ses résidents titulaires en Angola ? b) Plusieurs collègues titulaires (1 expatrié et 2 résidents) et leurs familles du 1er et du second degré (ainsi qu'un agent de l'Ambassade !) se sont retrouvés ces dernières semaines en situation irrégulière, sans visa renouvelé ni aucun document officiel prouvant qu'ils étaient en cours de demande... L'ambassade de France est bien évidemment au courant et dit faire ce qu'elle peut pour autant, ces collègues risquent la prison au moindre contrôle de routine (fréquents en Angola). Dans le privé, tout retard de rénovation de visa, implique une sortie anticipée du territoire jusqu'à régularisation... Qu'est-il prévu pour les personnels de l'Agence? Que se passera-t-il en cas de contrôle ? Il nous semble que ces collègues sont en situation de demander le droit de retrait si cette situation ne trouvait pas de solution. Aussi, nous souhaitons avoir une information précise de la situation et demandons l'intervention urgente de l'Agence pour que sur place une solution soit trouvée.

Réponse de l'Agence : Le Service Commun de Gestion, qui gère les affaires protocolaires de l'Ambassade de France, a déposé les demandes de renouvellement, le 10 septembre dernier. Il convient de souligner que le Bureau des affaires protocolaires du Service commun de gestion de l'Ambassade a traité les demandes des agents de l'AEFE prioritairement par rapport à d'autres dossiers en cours d'instruction compte tenu de la sensibilité du sujet. L'Ambassadeur a été saisi et a traité le dossier à haut niveau. La situation a évolué favorablement et les personnels concernés ont obtenu, avant le départ en vacances en octobre 2015, le renouvellement de leurs cartes protocolaires vertes qui leur a permis d'obtenir le renouvellement du visa.

La question a été maintenue car dans la réponse du secteur il n'est nullement fait mention de la pérennité de ces mesures. Le chef de secteur assure qu'elles le sont, mais qu'ils va ré interroger le poste pour le vérifier.

Sénégal - Dakar

(SNUipp) Rattrapage des cotisations retraites à la CNAV des collègues en contrat local entre 1991 et 2001 : certains des collègues sont en attente d'une réponse de l'AEFE quant au rachat de leurs trimestres. L'AEFE a-t-elle avancé dans sa réflexion au sujet de ce rattrapage de cotisations ?

Réponse de l'Agence : Au regard de la convention franco-sénégalaise de sécurité sociale, les personnels de droit local de nationalité française employés au lycée Français Jean Mermoz de Dakar peuvent ne pas cotiser à la caisse locale sénégalaise s'ils cotisent à une caisse française. Entre 1987 et 2009, certains personnels français du lycée Français Jean Mermoz de Dakar n'ont pas été affiliés à une caisse de retraite. Des régularisations ont eu lieu lors des départs des agents. 17 personnes n'ayant pas bénéficié de ces régularisations demandent une régularisation auprès de la CNAV. L'établissement a fait une proposition de régularisation auprès de la caisse de retraite locale, l'IPRES, sachant que le rachat de trimestres est à l'initiative personnelle de chaque salarié. Pour mémoire, en 2010

le lycée Jean Mermoz avait déjà proposé une régularisation auprès de l'IPRES et deux personnes l'avaient acceptée. Les autres dossiers sont en cours d'instruction et une réponse sera communiquée aux intéressés dans les meilleurs délais.

La question a été maintenue car dans la réponse n'est pas précisé si la collègue, qui a entamé les démarches de façon individuelle, peut bénéficier des mêmes mesures que les autres collègues et si l'Agence est intervenue auprès de la CNAV pour prolonger son délais de rachat.

Le chef de secteur répond que le dossier est à l'étude auprès du SEC, dont le représentant aurait du être présent au CT, et qu'une réunion est prévue la semaine du 16 novembre.

Chine - Hong Kong

(SNUIPP) Pourquoi le temps de déplacement n'est-il pas pris en compte en supplément sur les journées de stage proposées en Asie ? Bon nombre de collègues renoncent à participer aux stages en raison de la durée des voyages prise sur temps de repos, voire de sommeil.

Réponse de l'agence : L'immensité de la zone Asie/Pacifique et l'éloignement entre certains établissements isolés géographiquement des lieux de formation, comme Sydney ou Port Vila par exemple, peuvent rendre les déplacements particulièrement longs. Conscient des problèmes logistiques que cela pose, le vademecum de la zone indique que les personnels doivent voyager à des heures raisonnables ; ni trop tôt le matin ni trop tard le soir. Les organisateurs respectent au mieux ces recommandations.

Réponse non satisfaisante car elle montre une méconnaissance du terrain. Le vade-mecum n'est pas respecté. Le chef de secteur assure qu'il fera remonter ce constat au responsable de zone.